

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

Annexe 6

Université
Sciences de la vie

Université de
"Roi Mihai I" de Timișoara

Non. _____ du _____

N o. _____ de _____

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

DES SOIRÉES

I. L'Université....., dont le siège social est situé à....., ayant le code fiscal..... Compte n°....., ouvert à....., agréé par la Loi, représenté légalement par, en qualité de Recteur et en tant que Directeur Economique, en tant qu'institution bénéficiaire d'une part

Et

II. Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara , dont le siège est dans la municipalité de Timișoara , Calea Aradului , non. 119, ayant le code fiscal 3487181 et le numéro de compte. RO21TREZ62120F330500XXXX ouvert au Trésor de la Commune de Timisoara, représenté légalement par M. Prof. univ. Dr Cosmin Alin Popescu, comme Recteur et Mme Ec. Marton Elena en tant que directeur économique, d'autre part en tant qu'institution organisant l'examen de thèse ;

Conformément à la législation en vigueur, aux dispositions de l'arrêté n°. 3106/09.02.2022 concernant l'approbation de la Méthodologie-cadre pour l'organisation et le déroulement des examens de licence/diplôme et de mémoire délivrée par le Ministère de l'Éducation, ainsi que du Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT - organisateur de l'examen de mémoire pour les diplômés du programme d'études de master

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

au sein de la Faculté
..... Université
..... est intervenu ensuite

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Afin d'organiser et de conduire l'examen de mémoire 2023, pour le programme d'études de master , autorisé à opérer provisoirement par

1 . L'examen de mémoire, parmi les sessions prévues par la loi, pour l'année 2023, aura lieu, d'un commun accord, à la date du, au siège de l'institution organisant l'examen de thèse - Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara, Faculté de

Le délai de recours est de 24 heures, calculé à partir de la communication/affichage des résultats et est résolu dans les 48 heures à compter de la date de conclusion du dépôt des recours par la commission d'analyse et de résolution des recours.

2. Université, par l'intermédiaire de la Faculté, présentera, à l'établissement organisateur, la liste des étudiants ayant le droit de passer l'examen de mémoire conformément à la loi, accompagnée du dossier personnel de chaque diplômé, qui inclure:

- a) Diplôme du baccalauréat et relevé de notes en original ;
- b) Supplément au baccalauréat et au diplôme en original;
- c) Acte de naissance conforme à l'original ;
- d) Acte de mariage selon l'original ;
- e) Carte d'identité selon l'original ;
- f) Certificat de compétence linguistique ;
- g) adresse nominale d'expédition, à travers laquelle le Recteur, le Doyen et le Secrétaire en chef confirment l'exactitude et la légalité des données inscrites dans le supplément au diplôme et de tous les documents délivrés par la faculté.

Les mémoires de thèse et les documents d'accompagnement seront déposés de manière centralisée au secrétariat de l'établissement organisateur.

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

La responsabilité de l'exactitude des documents concernant l'inscription des diplômés à l'examen de thèse incombe à la Faculté

Les résultats de l'examen de thèse, y compris les résultats des recours, sont communiqués de manière centralisée à , par l'institution organisatrice, immédiatement après le dépôt .

3 . Les frais d'examen, d'un montant de lei / candidat, selon les frais administratifs approuvés au Sénat de l'USV. de Timișoara en date du, est transféré à l'institution organisatrice sur le compte n°. RO21TREZ62120F330500XXXX ouvert au Trésor de la Commune de Timisoara, au moins 48 heures avant la période d'examen de thèse.

4 . Les obligations générales de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara organisant l'examen de thèse sont :

a) nommer la commission d'examen/commission pour l'analyse et la résolution des recours du personnel enseignant compétent et qui respecte les normes du Ministère de l'Éducation ;

b) se conformer à la législation et aux réglementations propres concernant le déroulement de l'examen de thèse ;

c) assurer le déroulement de l'examen de thèse dans un cadre académique, dans le respect de l'horaire prédéterminé ;

d) informer immédiatement l'université d'où proviennent les diplômés des résultats obtenus par ceux-ci ;

e) délivrer, sur demande, de manière opérationnelle, des certificats de fin d'études aux candidats ayant réussi l'examen de thèse ;

f) délivrer, sur demande, les documents originaux du dossier personnel aux candidats ayant réussi l'examen de thèse ;

g) pour retourner à l'Université , immédiatement après la réussite de l'examen de thèse, les dossiers personnels et les travaux de thèse des candidats déclarés rejetés à l'examen de thèse ;

h) délivrer, dans le délai légal, le diplôme de master et le complément au diplôme.

5 . Obligations générales de l'Université sont:

a) payer les frais d'examen dans le délai et sur le compte stipulés selon le présent

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

protocole de collaboration ;

b) de permettre l'inscription à l'examen de thèse uniquement aux candidats qui remplissent les conditions prévues par la législation scolaire ;

c) assurer, par l'intermédiaire de son propre secrétariat, l'inscription centralisée des candidats à la promotion 2023, pour passer l'examen de mémoire, la constitution et le dépôt du dossier personnel de chaque candidat ;

d) prendre en charge les dossiers et mémoires des candidats rejetés à l'examen de licence, au plus tard dans un délai de 10 jours à compter de la date d'affichage des résultats ;

e) soumettre à l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" Timișoara l'approbation de son propre Sénat pour passer l'examen de thèse à l'USV Timisoara.

6. Le traitement des données personnelles en relation avec l'objet du présent protocole de collaboration est effectué conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données naturelles. personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données).

Ce protocole de collaboration a été conclu en 4 exemplaires originaux ayant chacun la même force juridique, 2 exemplaires pour chaque partie signataire de ce protocole de collaboration

De

Recteur ,

Directeur Économique ,

.....

.....

Au nom de l'institution organisatrice de l'examen de thèse Université des Sciences de la Vie "King Mihai I" de Timisoara

Recteur ,
Prof. univ. dr . Cosmin Alin Popescu

DIRECTEUR ÉCONOMIQUE ,
E c. Marton Elena